# Les prisons en France - 1/1

**Depuis quelques années on remarque une progression sur le respect moral du prisonnier, mais il reste un gros problème qui peut porter préjudice à ce respect : le surpeuplement.**

**D'une part, les bons côtés en prison :**

Le système carcéral à beaucoup évolué en 200 ans et plus particulièrement depuis 1789 (droits de l'homme et du citoyen), puisque les châtiments corporels ont été abolis.
En 1945, les travaux forcés ont été supprimés.
En 1974, les détenus ont le droit de se marier en prison.
En 1981, la peine de mort est abolit.
En 1983, la peine de travail d'intérêt général est créée, les hygiaphones sont retirés du parloir et les détenus peuvent avoir plus de contact avec leurs visiteurs.
En 1985, les détenus ont droit à la télévision dans les cellules.
En 1987, l'obligation de travail d'intérêt général est lui aussi supprimé.
En 1994, les soins hospitaliers pour les détenus sont confiés aux hôpitaux publics

**D'autre part, les mauvais côtés :**

Le gros problème actuellement dans les prisons françaises est le surpeuplement. Pour résoudre ce gros problème doit-on mettre en place un bon (et meilleur) programme de réinsertion ? Faut-il diminuer les peines ? Doit-on réétudier les dossiers et voir qui n'a vraiment pas à être en prison ? La politique judiciaire est-elle beaucoup trop sévère ?

EN CHIFFRES
En 2002, on compte 55 879 détenus alors qu'en 2001 il y en avait 48 397. Parmi ces 55 879 détenus nous avons environ 32 % qui sont des prévenus.
Parmi ces détenus, seulement 3, 6 % sont des femmes
Les jeunes ne sont pas majoritaires puisque c'est la tranche d'âge des 30 à 40 ans qui sont les plus représentés en prison : 26. 1 %

Depuis 1975, la population des détenus a fortement augmenté, en 15 ans, elle a plus que doublé. Les détenus ont des cellules individuelles (depuis 1875) mais vu cette surpopulation les prisons ont du mettre plusieurs prisonniers dans une même cellule. Il a fallu voir qui pouvait vivre avec qui. Et les problèmes ne s'arrangent pas, il y a des cas de viols, suicides...

Pour une visite guidée du MUSée NATIONALE DES PRISON allez ici : http://www.justice_gouv.fr/musee qui se trouve à Fontainebleau